

**Labellisation de
« Rachi de Troyes, lieu de mémoire européen »
au Patrimoine européen**



« Rachi de Troyes, lieu de mémoire européen » a été labellisé Patrimoine européen par la Commission européenne le 25 février 2026. Ce résultat vient couronner près de trois ans de travail pour le montage de la candidature par le Groupement d'Intérêt Public « Rachi – Troyes et l'Aube en Grand Est ».

Rachi de Troyes est un lieu de mémoire à dimension européenne à plusieurs titres. Né et mort à Troyes (1040-1105), Rachi est un exégète révolutionnaire. Ses commentaires de la Bible hébraïque et du Talmud ainsi que ses *responsa* deviennent dès le XI^e siècle des références de l'étude juive. Il inspire juifs et chrétiens, philosophes et écrivains, jusqu'à nos jours. À partir du XII^e siècle, ses disciples font circuler ses écrits, ses idées et les valeurs qu'il incarne dans un large territoire au sein de l'Europe actuelle. Ainsi, des centaines de manuscrits de son école se diffusent et sont aujourd'hui conservés dans une quarantaine d'institutions européennes. À compter du XV^e siècle, les lieux d'impression de leurs commentaires se multiplient dans toute l'Europe.

Le souci de Rachi pour la dignité de la femme, son esprit progressiste et humaniste résonnent avec les valeurs de l'Union européenne : égalité femmes-hommes, tolérance et promotion de la liberté d'expression.

Dans l'ouvrage *Les Juifs, une tache aveugle dans le récit national* paru en 2021 chez Albin Michel, sous la direction de Paul Salmona et Claire Soussen, l'historien Pierre Nora écrit : « *Qu'aurais-je pu choisir comme lieu de mémoire ? Il aurait fallu prendre Rachi... **Rachi est un lieu de mémoire !*** ».

La mémoire de Rachi à Troyes atteste de la contribution des juifs et du judaïsme à la construction d'une Europe plurielle et ouverte depuis le Moyen Âge.

Le label Patrimoine européen

Le label Patrimoine européen est décerné depuis 2005 à des sites témoins de l'histoire de l'héritage européen, choisis pour leur valeur symbolique et leur rôle dans l'histoire européenne, avec un objectif triple :

- Aider les citoyens européens à mieux comprendre l'histoire de l'Europe et de la construction de l'Union Européenne, ainsi que celle de leur patrimoine culturel commun ;
- Les sensibiliser à la dimension européenne des sites ;
- Renforcer le dialogue interculturel, notamment par l'éducation artistique, l'éducation à la culture et l'éducation à l'histoire.

Avec 12 autres sites, « Rachi de Troyes lieu de mémoire européen » intègre un ensemble de 67 sites déjà labellisés « Patrimoine européen », dont 5 en France (la Maison de Robert Schuman à Scy-Chazelles, l'Abbaye de Cluny, le Quartier européen de Strasbourg, l'Ancien camp de concentration de Natzweiler et ses camps annexes, le Lieu de mémoire du Chambon-sur-Lignon).

La candidature du GIP Rachi

Le groupement d'intérêt public « Rachi – Troyes et l'Aube en Grand Est » (GIP Rachi) a été créé le 30 juin 2023 par l'État, la Région Grand Est, le Conseil départemental de l'Aube, la Ville de Troyes et le Consistoire central, afin de préparer et de porter la candidature de « Rachi de Troyes, lieu de mémoire européen » à la labellisation Patrimoine européen en 2025.

Son objectif visait à **valoriser la mémoire et le rayonnement de Rachi et de son école de pensée, les Tossafistes**, pour leur contribution à la construction d'une identité européenne dès le Moyen Âge.

La candidature du GIP Rachi est la seule candidature française retenue et transmise par le Ministère de la Culture à la Commission européenne le 28 février 2025, elle a été pré-sélectionnée avec 20 autres sites européens.

Elle met en valeur les actions à dimension européennes de 6 lieux emblématiques et s'engage sur un ensemble de projets scientifiques, culturels, touristiques, pédagogiques et artistiques :

- L'ancien quartier juif de Troyes ;
- L'Institut universitaire et culturel européen Rachi ;
- La Maison Rachi ;
- Les trois fresques du « Parcours Rachi » à Dampierre, Ramerupt et Lhuître.

Le label lui a été accordé par le jury désigné par l'Union européenne en date du 25 février 2026 !

Les dates clés :

- **8 février 2023** : tenue du premier comité de pilotage lançant officiellement la démarche de labellisation portée par le GIP Rachi
- **30 juin 2023** : signature de la convention constitutive du GIP Rachi
- **28 juin 2024** : dépôt de la candidature dans sa première version au Ministère de la Culture
- **8 novembre 2024** : dépôt officiel de la candidature auprès du Ministère de la Culture
- **28 février 2025** : dépôt de la candidature par l'État français auprès de la Commission européenne
- **25 février 2026** : obtention du label Patrimoine européen
- **Avril 2026** : cérémonie de remise du label à Bruxelles



[Kit presse à télécharger ici](#)

Qu'est-ce qu'un GIP ? Un groupement d'intérêt public (GIP) est une personne morale de droit public. Il permet à des partenaires publics et privés de mettre en commun des moyens pour la mise en œuvre de missions d'intérêt général, grâce à une structure de fonctionnement légère et une gestion souple qui facilitent la coopération entre les partenaires. Un GIP s'appuie sur un périmètre géographique défini.

Le GIP Rachi

- **5 membres fondateurs** : l'État représenté par la Préfecture de l'Aube, le Conseil régional du Grand Est, le Conseil départemental de l'Aube, la Ville de Troyes et le Consistoire central
- **7 membres actifs** : Troyes La Champagne Tourisme, Aube en Champagne Attractivité, la Maison Rachi, l'Institut Rachi, l'association JECJP-France, la Communauté de communes Arcis-Mailly-Ramerupt et la Ville de Vitry-le-François
- **1 équipe opérationnelle**
- **1 conseil scientifique** de 29 personnalités européennes et internationales aux expertises diverses : sciences humaines, lutte contre l'antisémitisme, affaires culturelles, muséologie et muséographie, archives, inventaire de patrimoines et innovation, ainsi que 2 rabbins et l'évêque de Troyes

Et maintenant ?

Depuis plus de trente ans, les collectivités locales et la communauté juive de Troyes ont favorisé la **fondation d'un lieu de mémoire** avec :

- L'inauguration, à Troyes, en 1989 de l'Institut universitaire et culturel européen Rachi et de la « Sphère Rachi » ;
- L'ouverture en 2017 de la Maison Rachi ;
- La création en 2019 de la Route Médiévale de Rachi en Champagne (RMRC), suivie en 2022, du « Parcours Rachi » à Ramerupt, Dampierre et Lhuître.

Ces sites jouent déjà un rôle essentiel dans la transmission de l'héritage de Rachi, par des activités éducatives, culturelles et artistiques, comme des cours, conférences, parcours et sites touristiques.



Avec le label Patrimoine européen, le GIP Rachi proposera un parcours narratif cohérent, créé autour de ce **réseau de 6 sites qui portent la mémoire de Rachi** : l'ancien quartier juif de Troyes, l'Institut universitaire et culturel européen Rachi, la Maison Rachi et les trois fresques du « Parcours Rachi » à Dampierre, Ramerupt et Lhuître.

L'**insertion dans des réseaux européens**, engagée depuis 2019, et la création de projets communs avec d'autres sites labellisés du Patrimoine européen contribueront à sensibiliser un public plus large.

L'obtention du label accélèrera ce processus et permettra de **renforcer la cohésion des sites et de développer l'offre de tourisme culturel pour rendre visible la dimension européenne de Rachi** en tant que modèle d'ouverture intellectuelle et de tolérance.

Nicolas Honoré, président du GIP Rachi

« Je suis particulièrement heureux que notre site « Rachi de Troyes, lieu de mémoire européen » soit récompensé par le label Patrimoine européen. Cette reconnaissance, en tant que témoin de l'histoire et de la construction européenne, nous permet de rejoindre cinq autres sites français dont le dernier l'avait été en 2020, le lieu de Mémoire au Chambon-sur-Lignon.



L'héritage de Rachi est connu des communautés juives du monde entier, mais encore très peu des français, des aubois et même des troyens.

Le projet du Groupement d'Intérêt Public (GIP) Rachi consiste justement à faire connaître sa mémoire et son rayonnement depuis Troyes et l'Aube, en inscrivant son histoire dans la perspective de la construction européenne dès le XI^e siècle.

Sur la base d'un travail préparatoire mené dès 2021 par Josef Konvitz et Jean Daubigny, missionnés par le Maire de Troyes et le Grand Rabbin de France, le GIP, depuis 2023, coordonne, pilote et mutualise les initiatives des acteurs du territoire

Il traduit la volonté de regrouper ces actions sous une bannière commune, au service des six sites matériels pour proposer une vision globale.

Je formule le vœu que l'obtention du label accélère ce processus et rende visible la dimension de Rachi en tant que modèle d'ouverture intellectuelle et de tolérance. »

Judith Kogel, présidente du Conseil scientifique du GIP Rachi



© Judith Kogel

« Nous sommes ravis d'avoir obtenu la labellisation et je voudrais remercier le conseil scientifique pour son engagement durant ces dernières années. Ce sont pour les universitaires et scientifiques qui ont travaillé sur ce projet la récompense de trois ans d'efforts et surtout la reconnaissance du rôle essentiel qu'a joué Rachi, le Troyen, au Moyen Âge.

Si aucune trace matérielle de sa présence à Troyes ne nous est parvenue, l'œuvre littéraire qu'il a transmise l'ancre résolument dans l'histoire de la Champagne et de la France. La valorisation de sa mémoire permettra de faire émerger l'héritage intellectuel et humaniste du judaïsme dans l'histoire de la construction de la France et de l'Europe. »